

GALYA RETRAITE INDIVIDUELLE

Montant minimal de versement initial :	0,00 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	3,60 €/an

Frais annuels

Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,80%
Support unités de compte	1,20%
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	0% supplémentaire

Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1,97%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,05%
Fonds obligations (moyenne)	1,02%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,55%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	1,94%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,09%

2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

Profil prudent (moyenne)	2,47%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,39%
Profil équilibré (moyenne)	2,97%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,59%
Profil dynamique (moyenne)	2,73%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,61%

Autres frais annuels

Frais forfaitaires	3,60 €
	(frais associatifs annuels prélevés sur l'épargne du plan)
Frais proportionnels	0,00 %

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	1,50%
Frais de changement de mode de gestion (en% ou en €)	0,00%
Frais d'arbitrage	
Proportionnels ou forfaitaires	0,00%
Nombre d'arbitrages gratuits par an	tous
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0% au-delà de 5 ans, 1% du transfert les 5 premières années
Frais sur les versements de rente	2,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

*Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

Frais de gestion du plan : correspondent à des frais prélevés directement par l'Assureur sur l'encours en Unités de Compte (UC) ou en Euro détenu.

Frais de gestion des Unités de Compte (UC)

Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les Sociétés de gestion. Ils se répercutent sur la performance des UC.

Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée par la Société de gestion à l'Assureur au titre de la distribution des UC.

Pour chaque mode de gestion, les frais de gestion des Unités de Compte sont calculés sur la base d'une moyenne des frais de l'univers d'investissement disponible.

Le calcul est identique pour le taux de rétrocession de commissions.

Ces frais de gestion sont une valeur théorique destinée à faciliter la comparaison entre les différentes offres financières des PER.

Les frais de gestion du Plan dépendent des UC détenues.

Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.